

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) demande la création de l'Ordre professionnel des planificateurs financiers du Québec

MONTRÉAL, le 1^{er} octobre 2015 – Le 30 septembre 2015, l'IQPF présentait au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitão, ses réflexions relativement au Rapport sur l'application de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (LDPSF).

Pour mieux garantir la protection du public, qui a durement été éprouvée par la volatilité des marchés financiers et les différentes affaires de fraude durant la dernière décennie, l'IQPF demande le retrait des planificateurs financiers de l'encadrement de la LDPSF et réclame la création de l'Ordre professionnel des planificateurs financiers.

Selon la présidente-directrice générale de l'IQPF, Mme Jocelyne Houle-LeSarge, « il est impératif de revoir l'encadrement inadapté régissant actuellement les planificateurs financiers. En plus de ne pas tenir compte de la nature distincte de leur formation et de leur rôle, cet encadrement sème la confusion dans l'esprit du public, entre le planificateur financier et le conseiller. »

Pour une harmonisation de la réglementation au Canada

La création de l'Ordre professionnel des planificateurs financiers s'appuie d'ailleurs sur une volonté de la Coalition pour la planification financière, constituée du Canadian Institute of Financial Planners (CIFPs), de l'Institute of Advanced Financial Planners (IAFP), de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) et du Financial Planning Standards Council (FPSC) d'harmoniser la réglementation au Canada.

Cette démarche n'entraîne aucun coût supplémentaire pour le gouvernement, les planificateurs financiers et l'industrie, et la vaste majorité des planificateurs financiers (80,2 %) ainsi que le public québécois (76 %) est en faveur de la création de l'Ordre professionnel des planificateurs financiers.

[Consulter le mémoire](#)

À propos de l'Institut québécois de planification financière

Depuis plus de 25 ans, l'IQPF s'est révélé un pilier en matière de planification financière au Québec. Il a su s'imposer sur la scène nord-américaine en se dotant des plus hauts standards. L'IQPF a fait du planificateur financier l'expert recherché par tout consommateur soucieux de préserver et d'accroître son patrimoine.

La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles en veillant à la formation des planificateurs financiers. L'IQPF compte près de 5000 affiliés.

Demandes de renseignements des médias :

Atypic, Pascal Lépine, 514 808-9339, pascal@atypic.ca